Collecte du bac brun

Matières interdites

Animaux morts, RDD, bouchons de liège, plastiques, couches, médicaments, papier ciré, etc.

Matières acceptées

RÉSIDUS DE CUISINE

- Restes de table, aliments périmés (sans emballage)
- Viandes, poissons et fruits de mer incluant les os, coquilles, carapaces et arêtes
- Restes de café moulu et filtres, sachets et résidus de thé ou tisane

RÉSIDUS DE JARDIN

- Fleurs, plantes, mauvaises herbes, résidus de jardinage et chaume
- Très petites branches (diamètre inférieur à un crayon)
- Sciure, copeaux, écorces

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Contenants et verres en carton (sans pellicule de plastique)
- Boîtes de carton souillées (pizza, poulet, etc.)
- Papiers souillés (nappes en papier, serviettes de table, essuie-tout, mouchoirs, etc.)

AUTRES MATIÈRES COMPOSTABLES

- Nourriture, litière et excréments d'animaux domestiques
- Cure-dents et bâtonnets de bois
- Cheveux, poils d'animaux et plumes
- Cendres refroidies

Les sacs biodégradables ou oxo-biodégradables sont **interdits.**
Les sacs compostables sont également **interdits.** Pour les municipalités de Lac-Mégantic et de Stratford, veuillez vous référer aux consignes de votre municipalité concernant ces sacs.

Trois astuces pour une cohabitation harmonieuse avec votre bac brun!

1

ÉVITER QUE LES MATIÈRES COLLENT AU FOND DU BAC

En été mais plus particulièrement en hiver, tapisser le fond du bac extérieur de carton, papier journal ou d'un grand sac de papier pour résidus de jardin.

2

EMPÊCHER LA FORMATION DE VERS BLANC

Garder les résidus de viande au frigo ou au congélateur jusqu'au jour de collecte. En cas d'apparition de vers blancs, les éliminer en versant un peu de sel ou de vinaigre à l'intérieur du bac.

3

LIMITER LE DÉVELOPPEMENT D'ODEURS

Entreposer le bac brun à l'extérieur, à l'ombre, le sortir à chaque collecte et le rincer périodiquement à l'aide d'un savon doux ou d'une solution de vinaigre et d'eau.

MRC DU GRANIT